

Au Sommaire ...

1	LE MOT DU PRESIDENT	1
2	CONVOCATION POUR L'A. G. DU C.J.M.	2
2.1	Généralités.....	2
2.2	Ordre du jour de l'Assemblée Générale	2
2.3	Elections.....	2
2.4	Souper	3
2.4.1	Préparation de la salle.....	3
2.4.2	Menu.....	3
2.4.3	Prix du repas et inscription.....	3
3	(RE)INSCRIPTION ET COTISATION 2023.	4
4	MARCHONS ENSEMBLE	5
5	ETIQUETTES NOMINATIVES (assurance).....	5
6	VOYAGE EN CAR A METZ (le 10/12).....	6
7	PETIT QUESTIONNAIRE (pour penser le futur).....	6
8	PETIT CONSEIL ... entre chien et loup	7
9	CHALLENGE 2022 (correctif)	7

1 LE MOT DU PRESIDENT

Je suis content.

Dans un mois se tiendra notre AG 2022 et nous avons un candidat au comité : ça n'était plus arrivé depuis longtemps !

En plus de ça, l'équipe des collaborateurs attirés grand!

Ces deux faits constituent la preuve que le CJM est toujours bien vivant.

N'hésitez pas à vous inscrire, l'AG du 17 décembre sera constructive et ... festive.

Vous trouverez toutes les infos dans les pages suivantes.

D'ici là, prenez soin de vous.

André.

2 CONVOCATION POUR L'A. G. DU C.J.M.

2.1 Généralités.

Samedi 17 décembre 2022

Le CJM tiendra son Assemblée Générale annuelle à la « Maison des Jeunes » de Hamois. Vous y êtes cordialement invités. Le Comité compte sur l'indispensable présence d'au moins la moitié des affiliés (quorum statuaire).

L'accueil est fixé dès **18h00**. L'Assemblée Générale commencera à 18h30 précises.

Nous vous y attendons très nombreux ; c'est l'occasion de faire le point, de tirer les bilans de l'année écoulée et de permettre à tout un chacun d'émettre ses avis, critiques et autres suggestions constructives.

L'Assemblée Générale se clôturera par le verre de l'amitié offert par le club. Elle sera suivie d'un repas festif.

Chaque membre est évidemment libre de participer à l'Assemblée Générale et au drink sans se sentir obligé de participer au repas.

2.2 Ordre du jour de l'Assemblée Générale

18h00 : Accueil

18h30 : Début de l'Assemblée Générale avec au programme :

- Ouverture de la séance par la secrétaire
- Le mot du Président
- La secrétaire présente les candidats et lance la procédure du vote
- Dépouillement des votes
- Le trésorier donne l'état des finances
- Approbation des comptes par l'Assemblée
- Signature du rapport par les vérificateurs aux comptes
- Désignation de deux vérificateurs aux comptes 2022
- Proclamation des résultats du challenge et présentation des adaptations envisagées et d'autres divers ...
- Proclamation des résultats des votes
- Débat : questions / réponses
- Clôture de l'Assemblée Générale par le verre de l'amitié offert par le club

20h00 : Souper

2.3 Elections

Comme indiqué dans la Revue du 25 octobre, il vous sera demandé de voter pour :

- Accorder ou ... non votre confiance à l'ensemble du Comité actuel ;
- Elire Philippe LESNE, que nous remercions vivement d'avoir posé sa candidature ;
- Ré-élire le Président.

Suite à l'appel lancé dans la susdite Revue, nous remercions également Philippe Jadot qui rejoint Jean-Pierre, Charles et Charly dans l'équipe des collaborateurs attirés.

2.4 Souper

2.4.1 Préparation de la salle

Nous donnons rendez-vous le samedi 17 décembre 2022, à **15h30**, à la Maison des Jeunes, à toutes les personnes disponibles pour nous aider à la mise en place de la salle et au dressage des tables. Merci de nous en informer.

Contact : **Edith** : NA026@ffbmp.be 0473 54 70 86 083 21 43 17

Sans réponse sur le fixe, n'hésitez pas à former le n° de GSM.

2.4.2 Menu

Apéritifs et Zakouskis

Entrée servie à table

La ballotine de saumon fumé à Gembloux, brunoise de légumes croquants toasts et mesclum

OU

Le pâté de canard au foie gras et pistache, salade folle et vinaigrette légèrement truffée

Buffet en « libre service »

*La poularde fermière rôtie,
sauce aux cèpes*

*Le secreto de porc ibérique,
sauce à l'échalote confite*

*Le filet de poisson du jour,
beurre blanc aux agrumes*

Les accompagnements :

Tagliatelles à l'effiloché de légumes

Gratin dauphinois

Trois légumes de saison

Dessert et Café

La buche au caramel beurre salé de tchetché

2.4.3 Prix du repas et inscription

- Membre affilié en ordre de cotisation : **25 €**
- Non membre : **38 €**
- Enfant (14 ans inclus) membre CJM : **15 €**
- Enfant (14 ans inclus) non membre : **20 €**
- Vins à prix démocratiques : Blanc et Rouge
- L'eau plate - gazeuse, coca et orangeade : offert par le club

L'inscription au repas est automatique dès réception de votre paiement.

Ce paiement se fera **uniquement** par virement au compte du CJM : BE36 8002 0956 8881 avec indication de votre choix de l'entrée : « Saumon » **OU** « Canard ».

Attention : date limite de paiement – **07 décembre**.
Ce paiement est un engagement vis-à-vis du traiteur, il est donc sans possibilité de remboursement.

Note : Vous pourrez vous faire rembourser, le soir même, votre repas grâce à vos « chèques – challenge » à présenter au trésorier.

3 (RE)INSCRIPTION ET COTISATION 2023.

La fin de l'année est là, 2023 approche et c'est le moment de penser à vous réinscrire.

Le montant de la cotisation reste fixé à **6 €** (*) qu'il vous est possible d'acquitter soit :

- par virement à **partir du 1^{er} décembre 2022** (pas avant pour ne pas interférer avec les comptes 2022) sur le compte n° BE36 8002 0956 8881 en mentionnant :
Cot 2023 / vos nom & prénom
- en envoyant vos « chèques - challenge », par courrier, à
Daniel Gillard, rue de Philippeville, 31 à 5360 Hamois

Pour garantir que vous soyez assuré lors des premières marches de 2022, il est conseillé de régler votre cotisation **avant Noël**.

N'oubliez pas de communiquer les modifications éventuelles de vos adresses postale et/ou électronique et de vos coordonnées téléphoniques au secrétariat.

Contact :	Edith	NA026@ffbmp.be	0473 54 70 86	083 21 43 17
-----------	--------------	--	---------------	--------------

Sans réponse sur le fixe, n'hésitez pas à former le n° de GSM.

Si vous avez réussi à transmettre votre enthousiasme auprès de l'une ou l'autre de vos connaissances, n'hésitez pas à leur signaler que, lors de la première inscription :

- le club offre un Tee-shirt griffé « CJM » ;
- le règlement de € 6 se fait par virement au compte n° BE36 8002 0956 8881 en mentionnant : **Cot 2023 / nom & prénom**.
- Les informations suivantes :
 - **nom & prénom / date de naissance**
 - Adresse postale / E-mail / n° téléphone fixe et/ou GSM
 - la taille (... , S, M, L, ...)

seront communiquées au Trésorier – Daniel Gillard

Contact :	Daniel	Na026@ffbmp.be	0479 75 74 99	083 61 20 01
-----------	---------------	--	---------------	--------------

(*) : la cotisation est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours.

4 MARCHONS ENSEMBLE

Quand : Jeudi **01 décembre 2022** – départ des marches à **09h00** (rendez-vous à 08h55).

Où : **BIRON** - Place du Baty – en face de l'église Saint Pierre (Lat : 50.301039 ; Long : 5.116945)

Ou Co-voiturage : le rendez-vous pour ceux qui envisagent de partager une voiture, **au départ de Hamois**, est fixé au parking de la « rue de **la Boverie** » à **08h35** (au-dessus du local du CJM), **départ vers Biron à 08h45 au plus tard.**

Quoi : **1** marches d'agrément à allure modérée

Parcours long : **12** km - dénivelé positif de **199** m - 31 % sur des chemins ou sentiers (*)

Parcours court : **9,7** km - dénivelé positif de **121** m - 15 % sur des chemins ou sentiers (*)

(*) avec le retour de la pluie, le marcheur retrouve la boue et les empièvements glissants ...

Comment : En autonomie (pas de ravitaillement en chemin), dans la bonne humeur et le respect de chacun ...

Qui : Marcel et Christian

Note 1 : Je ne suis pas libre au-delà de 12h30, le local ne sera pas ouvert au retour ...

Note 2 : Si les conditions climatiques sont particulièrement désagréables, possibilité d'opter pour un parcours plus urbain de 7 km et d'une boucle « nature » complémentaire de 5 km ...

Veillez mentionner lors de votre inscription :

- les indications relatives au co-voiturage à partir de Hubinne (Oui/Non → *si oui*, le nombre de places disponibles).
- le n° de portable de chaque participant. (Celui-ci me permettra de m'inquiéter en cas d'absence au départ. Au cas où vous auriez un contre-temps, merci de m'en informer : 0486/82 82 80 - CJM.Marcel@outlook.com)

ATTENTION : inscription obligatoire jusqu'au **29 novembre** au plus tard. Merci

Contact : **Edith** : NA026@ffbmp.be : 0473 54 70 86 : 083 21 43 17

Sans réponse sur le fixe, n'hésitez pas à former le n° de GSM.

5 ETIQUETTES NOMINATIVES (assurance).

En complément au texte publié le 23/08, repris ci-dessous, nous attirons votre **attention** sur la finalité de l'étiquette. Elle doit être collée sur la carte de participation achetée aux marches. Cette carte, portant ainsi vos coordonnées, est une condition d'**assurance**. Celle-ci vous couvre sur les trajets « maison – marche » et « marche – maison ». Elle doit être remise au secrétariat FFBMP après la marche.

Nous vous signalons que les étiquettes (...) sont fournies sur simple demande auprès du Secrétariat.

Contact : **Edith** : NA026@ffbmp.be : 0473 54 70 86 : 083 21 43 17

Sans réponse sur le fixe, n'hésitez pas à former le n° de GSM.

6 VOYAGE EN CAR A METZ (le 10/12)

Samedi 10 décembre - COMPLET

Le **rendez-vous** sur la **plaine de Hubinne** sera communiqué, par André, à chaque participant, par courriel ou téléphone.

7 PETIT QUESTIONNAIRE (pour penser le futur)

Afin de savoir si je (Marcel) peux investir utilement du temps dans le développement de nouvelles activités à vous proposer, je vous demande de répondre, sans délai, aux questions reprises dans le tableau ci-dessous.

Les membres que je peux atteindre par mail recevront, après la réception de cette Revue, un questionnaire « Google forms » très intuitif reprenant les questions ci-dessus et ne nécessitant qu'une minute de traitement.

Les autres membres, intrigués par ces questions et intéressés, auront la gentillesse de me répondrePar téléphone : 0486 82 82 80 ou 083 68 91 25.
.....Par courrier :**Marcel Bonnechère**, Rue du Moulin, 6 à 5361 Mohiville.

En fonction de vos réponses, j'envisagerai donc le projet prioritaire.

D'avance. Merci.

	<i>Intitulé</i>	oui	non
1	Pouvez-vous envisager des déplacements en train ?		
2	Marchez-vous, sans appréhension, sans guide en dehors des chemins balisés ?		
2.1	En lisant une carte papier ou un fichier « .pdf »,		
2.2	En suivant les indications d'un road-book,		
2.3	En suivant une trace « gpx » via une application.		
3	Marchez-vous avec plaisir en emportant votre ravitaillement de la journée ?		
4	Osez-vous parcourir un sentier de 18 à 25 km (Grande Randonnée ou autre) sur la journée ?		
4.1	Si non, quelle est votre distance limite ?		
5	Appréciez-vous des promenades urbaines ?		
6	Pouvez-vous envisager une ou des nuitées ?		
6.1	Si oui, à quel prix ?		
7	Avez-vous participé à l'un des challenges « Je marche pour mon Club » ?		
8	Accepteriez-vous de rejoindre un petit « <i>réseau social</i> » ciblé sur la marche (voire restreint au Club) ?		
9	Pourriez-vous parcourir 2 fois/an des tronçons de chemin (balisé ou non) pour en vérifier la praticabilité ?		

8 PETIT CONSEIL ... entre chien et loup ...

Si vous marchez avant l'aurore, entre chien et loup, après le crépuscule et à fortiori par temps de pluie :

REFLECHISSEZ !

J'ai observé, lors de la Marche d'hiver que de nombreux marcheurs, vêtus de noir de pieds en cap étaient à peine visibles à la lueur des phares et au travers de parebrises embués par la fraîcheur matinale.

9 CHALLENGE 2022 (correctif)

Pour rappel, les feuilles estampillées sont à transmettre, **avant le 05 décembre**, soit :

- Par courrier à Marcel Bonnechère, rue du Moulin, 6 à 5361 Mohiville,
- Par courriel à CJM.Marcel@outlook.com

Merci.

Pour ceux qui ne lisent pas la « Revue » mais qui se sont plaint de la présentation « compactée » du paragraphe « Challenge », soucieux de rendre le meilleur service, j'ai retrouvé les cadres et lignes ☺

Le challenge a été instauré pour dynamiser les affiliés et les stimuler à sortir le plus souvent possible.

La formule de proclamation sur base de « points » a vieilli et n'a plus guère de signification mais le principe de « récompense » de l'effort est à sauvegarder.

A ce jour, voici les tableaux par genre. Il est aisé de constater que 16 affiliés jouent ± bien le jeu ... soit un peu plus de 10% ...

		km	Sorties	Points
F	9	222	12	78
F	8	110	10	80
F	7	121	13	89
F	6	206	18	122
F	5	199	16	148
F	4	284	35	179
F	3	1.224	45	264
F	2	345	35	277
F	1	536	35	290

Si j'analyse les chiffres de « Marchons ensemble » (*les seuls statistiquement exploitables*), je relève que 61 personnes (soit 40%) ont participé à une marche minimum.

40% semble être une proportion honorable pour un club de la FFBMP.

Objectif : atteindre les 40% dans un challenge 2023 « new look » ...

		km	Sortie	Points
M	7	111	12	88
M	6	199	16	148
M	5	358	41	217
M	4	368	36	287
M	3	534	35	290
M	2	1.314	48	292
M	1	756	64	351